

**ARRÊTÉ n° DCL-BRAE-25-037
fixant les dates, lieux et heures de livraison de la propagande
pour les communes de 2 500 habitants et plus (population municipale),
en vue de l'élection des conseillers municipaux et conseillers communautaires
des 15 et 22 mars 2026**

Le préfet du Calvados,

VU les articles L241 et R38 du code électoral ;

VU le décret n°2025-848 du 27 août 2025 portant convocation des électeurs pour l'élection des conseillers municipaux et conseillers communautaires ;

ARRETE

Article 1 : A l'occasion des élections municipales et communautaires fixées le 15 mars 2026 et éventuellement au 22 mars 2026, les candidats-têtes de listes devront, pour le premier tour de scrutin, faire déposer auprès de la commission de propagande dont ils relèvent (liste annexée au présent), un exemplaire de circulaire et un exemplaire de bulletin de vote avant le 2 mars 2026 à 9h.

Dans les communes où un second tour de scrutin s'avérera nécessaire, les candidats-têtes de listes devront également faire déposer auprès de la commission de propagande dont ils relèvent, un exemplaire de circulaire et un exemplaire de bulletin de vote avant le 17 mars 2026 à 18 h.

Article 2 : Le lieu de livraison des documents de propagande électorale validés par la commission dédiée est fixé pour les communes de 2 500 habitants et plus, à l'exclusion des communes visées à l'article 3 du présent arrêté, au sein des mairies sur rendez-vous préalablement pris ;

Article 3 : Le lieu de livraison des documents de propagande électorale validés par la commission dédiée pour les communes de VIRE-NORMANDIE, BAYEUX, LISIEUX, MONDEVILLE, HEROUVILLE-SAINT-CLAIR et CAEN est fixé sur le site de BRETAGNE ROUTAGE/PARAGON de MAURE DE BRETAGNE – 29 avenue de l'Hippodrome 35330 VAL D'ANAST sur rendez-vous préalablement pris ;

Article 4 : La date limite de dépôt des documents électoraux de propagande (circulaires et bulletins de vote – ce qui exclut les bulletins de vote destinés aux bureaux de vote) tant auprès des mairies que de BRETAGNE ROUTAGE/PARAGON est fixée au **4 mars 2026 à 12h dernier délai** pour le premier tour de scrutin et au **18 mars 2026 à 12h dernier délai** pour le second tour de scrutin.

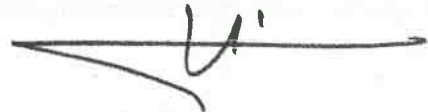
Article 5 : Les bulletins de vote destinés aux bureaux de vote pour les 15 et 22 mars 2026, seront directement à déposer en mairie, par le candidat-tête de liste, ou son représentant dûment mandaté ou encore son imprimeur ;

Article 6 : La commission de propagande n'assurera pas l'envoi aux électeurs des documents remis hors délais. Si les quantités livrées sont inférieures aux quantités nécessaires, le candidat-tête de liste devra proposer un mode de répartition qui ne liera pas la commission. La propagande doit être livrée sous forme désencartée.

Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture du Calvados est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le **16 OCT. 2025**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Stéphane SINAGOGA

COMMISSIONS DE PROPAGANDE – MUNICIPALES/COMMUNAUTAIRES 2026

Commission de propagande en sous-préfecture de BAYEUX	
Bayeux	Bayeux
Bayeux	Isigny-sur-Mer
Bayeux	Le Molay-Littry
Bayeux	Saint-Vigor-le-Grand
Commission de propagande en préfecture – CAEN	
Caen	Argences
Caen	Biéville-Beuville
Caen	Blainville-sur-Orne
Caen	Bourguébus
Caen	Thue et Mue
Caen	Bretteville-sur-Odon
Caen	Caen
Caen	Carpiquet
Caen	Colleville-Montgomery
Caen	Colombelles
Caen	Cormelles-le-Royal
Caen	Courseulles-sur-Mer
Caen	Démouville
Caen	Douvres-la-Délivrande
Caen	Falaise
Caen	Fleury-sur-Orne
Caen	Fontaine-Étoupefour
Caen	Giberville
Caen	Hermanville-sur-Mer
Caen	Hérouville-Saint-Clair
Caen	Ifs
Caen	Lion-sur-Mer
Caen	Louvigny
Caen	Luc-sur-Mer
Caen	Mondeville
Caen	Moult-Chicheboville
Caen	Ouistreham
Caen	Rots

Caen	Saint-Martin-de-May
Caen	Thury-Hafcourt-le-Hom
Caen	Troarn
Caen	Verson
Commission de propagande en sous-préfecture de LISIEUX	
Lisieux	Cabourg
Lisieux	Deauville
Lisieux	Dives-sur-Mer
Lisieux	Honfleur
Lisieux	Lisieux
Lisieux	Livarot-Pays-d'Auge
Lisieux	Mézidon Vallée d'Auge
Lisieux	Pont-l'Évêque
Lisieux	La Rivière-Saint-Sauveur
Lisieux	Saint-Pierre-en-Auge
Lisieux	Touques
Lisieux	Trouville-sur-Mer
Commission de propagande en sous-préfecture de VIRE	
Vire	Les Monts d'Aunay
Vire	Souleuvre en Bocage
Vire	Condé-en-Normandie
Vire	Noues de Sienne
Vire	Valdallière
Vire	Villers-Bocage
Vire	Vire Normandie